

NOTE DE CONCEPT : Séance de travail 2

Que manque-t-il ? Instaurer la confiance pour renforcer la société civile

12 décembre 2022, 10h30 – 11h30

Contexte

La session de travail est censée s'appuyer sur une série de dialogues multipartites aux niveaux national et régional, axés sur un renforcement du rôle de la société civile par l'instauration de la confiance, y compris une Conférence mondiale sur l'instauration de la confiance pour un environnement favorable à la société civile, ayant lieu quelques jours avant le Sommet.

La session de travail stimulera une discussion qui suscite un engagement clair en faveur d'une action nationale pour renforcer l'efficacité des organisations de la société civile (OSC) par le biais d'un environnement favorable aux OSC, dans l'intention de réaliser l'Agenda 2030.

La session donnera les bases, par le biais d'une approche multipartite, pour trouver des moyens concrets de renforcer l'action des pays en matière d'environnement favorable aux OSC et de partenariats. En s'appuyant sur les engagements pris dans le cadre du renforcement d'un environnement favorable aux OSC, qui guident la manière dont les parties prenantes devraient travailler ensemble, y compris le rôle des mesures de renforcement de la confiance, la session suscitera l'adhésion politique nécessaire pour aborder l'importante question de « l'habilitation » de la société civile par le renforcement de la confiance, à la suite du Sommet.

Objectifs

La session de travail constituera un espace politique et technique essentiel pour que les membres du Partenariat mondial décident des prochaines étapes communes pour mieux travailler en partenariat aux niveaux national, régional et mondial et de faire progresser l'action nationale sur un environnement favorable aux OSC suite au Sommet.

La session vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Articuler des actions communes pour aborder l'environnement favorable aux OSC afin d'assurer leur efficacité, sur la base d'évaluations nationales, régionales et mondiales des différents défis, y compris ceux liés à l'instauration de la confiance, en tenant compte des tendances nationales et des impacts évolutifs et aggravés de la COVID-19, de l'autoritarisme et de l'élargissement des conflits dans de nombreux pays.
2. Convenir d'une future approche multipartite qui établira un ensemble d'étapes concrètes et suscitera l'adhésion politique à des actions conjointes visant à renforcer l'action des pays en matière d'environnement favorable aux OSC et les partenariats.

Questions directrices

- Selon vous, quels sont les principaux défis ou blocages qui empêchent la garantie d'un environnement favorable à la société civile au niveau national ?

NOTE DE CONCEPT : Séance de travail 2

- Dans les contextes où le dialogue est possible entre la société civile, les gouvernements et d'autres acteurs du développement, le fait de se concentrer sur la promotion de la confiance entre les acteurs du développement peut-il aider à débloquer certains goulots d'étranglement qui empêchent plus de participation de la société civile ?
- Quels types de dialogue et de suivi seraient-ils nécessaires pour soutenir le renforcement de la confiance et, en fin de compte, un environnement plus favorable à la société civile ?
- Malgré les engagements solides au niveau mondial sur des environnements favorables à la société civile, les OSC et l'espace civique au niveau national restent menacés. Comment le Partenariat mondial peut-il contribuer à ancrer les engagements en faveur de la société civile au niveau national ?
- Un soutien mondial et régional sont-ils nécessaires pour mettre en œuvre les engagements au niveau national ? Comment assurer un soutien adéquat à cet agenda et aux engagements qui y sont liés ?

Contact de la session

Matthew Simonds, Responsable politique senior, CPDE, msimonds@csopartnership.org